

# Compte-rendu sommaire de la séance du 10 avril 2018

Date de convocation : 5 avril 2018

Date d'affichage : 12 avril 2018

Assistaient à la séance : Mmes ARRASSE, CLEENEWERCK, ACQUAIRE  
Mrs ACQUAIRE, FENOT, ZIENTEK B., LEFEVRE, DEVENDEVILLE, ZIENTEK S.,  
FROISSART, ROUSSEAU

Absents excusés : M. BEAUVOIS (Proc. M. FENOT), M. VANDEPUTTE

Nombre de conseillers en exercice : 13

Nombre de conseillers présents : 11

Nombre de conseillers représentés : 12

Secrétaire de séance : Mme ARRASSE

## INFORMATIONS DIVERSES

- Lecture du compte-rendu de la séance du 20 mars 2018 et adoption.
- 5 mai 2018 : Concert de Printemps sur le thème des années 70/80. Les affiches et les invitations sont prêtes.
- 3 juin 2018 : Marché du Terroir et réderie.
- 21 juin 2018 : Concert de l'orchestre de Picardie à l'église d'Athies.
- Travaux en cours : réfection des joints des bordures de trottoirs et chasse-roue. Un complément de 30 mètres a été demandé et les nids de poule seront également réparés prochainement.
- Interconnexion des réseaux d'eau et travaux de traversée de village : une réunion est prévue le 13 avril 2018 avec le Siaep et le Département.
- Travaux de couverture et zinguerie à l'église : dans l'attente de l'intervention de la société Douvillé.

## AFFECTATION DE RESULTAT

Après en avoir délibéré et suite à l'approbation du compte administratif 2017, les membres du conseil décident à l'unanimité des reports suivants pour le budget prévisionnel 2018 :

Excédent de Fonctionnement (002) = 196 102.58€

Compte 1068 = 14 344.76€

## FISCALITE DIRECTE LOCALE

Monsieur le Maire présente aux membres de l'assemblée délibérante les prévisions budgétaires pour l'année 2018, et donc le produit nécessaire à l'équilibre du budget.

Après en avoir délibéré,

L'assemblée décide à l'unanimité de fixer les taux d'imposition des 4 taxes directes locales pour 2018 comme suit (aucune augmentation communale) :

Taxe d'habitation : 15.32  
Taxe foncière (bâti) : 10.57  
Taxe foncière (non bâti) : 16.34  
CFE : 16.63

## PROJET RUE DU PAVE

### **Création d'un budget annexe :**

Monsieur le Maire, ainsi que Monsieur Stéphane MATHIEU, trésorier, expose aux conseillers la nécessité de créer un budget annexe concernant le projet rue du Pavé, et de lui donner un nom.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- D'accepter la création d'un budget annexe pour le projet de lotissement de la rue du Pavé
- De lui donner le nom de Lotissement du Prieuré

### **Budget annexe :**

Monsieur le Maire, ainsi que Monsieur Stéphane MATHIEU, trésorier, présentent la proposition de budget annexe prévisionnel 2018 « Lotissement du Prieuré » :

Dépenses de fonctionnement : 80 000.00€  
Recettes de fonctionnement : 80 000.00€  
Dépenses d'investissement : 80 000.00€  
Recettes d'investissement : 80 000.00€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- D'adopter le budget annexe prévisionnel 2018 « Lotissement du Prieuré » tel que présenté.

## BUDGET PREVISIONNEL 2018

Monsieur le Maire, ainsi que Monsieur Stéphane MATHIEU, trésorier, présentent la proposition de budget primitif 2018 :

Dépenses de fonctionnement : 502 952.58€  
Recettes de fonctionnement : 502 952.58€  
Dépenses d'investissement : 53 544.76€  
Recettes d'investissement : 53 544.76€

### **Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :**

- D'adopter le budget primitif 2018 tel que présenté.

## TRAVERSEE DE VILLAGE

Monsieur le Maire, suite à un entretien avec les services du Département concernant les aménagements sécuritaires sur la RD937, présentent aux conseillers le devis d'un cabinet d'étude (obligatoire), EVIA INGENIERIE, pour la mission de maîtrise d'œuvre (étude pour la sécurisation de la traversée d'Athies). Le montant de cette étude est de 5 680.00€ HT soit 6 816.00€ TTC.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :**

- De faire appel au cabinet EVIA INGENIERIE pour la mission de maîtrise d'œuvre du projet de sécurisation de la traversée de village.
- D'autoriser Monsieur le Maire à prendre toutes décisions et à signer tous documents en rapport avec cette affaire.

**QUESTIONS DIVERSES**

- Modification de circulation : Sens unique sur la RD45 (qui remonte de la rue de Brie vers la RD937).
- Il faut enlever toutes les pancartes « 40 » dans la commune, cette limitation n'est pas réglementaire.
- Route de Mons : il faut enlever le panneau « sens unique ».
- L'employé communal a repris les tontes.
- Le presbytère est loué. Les accès pour la salle paroissiale ont été modifiés.
- Problème d'accès à l'église : des personnes ont eu accès à l'église et ont dérégulé les cloches et le chauffage. L'entreprise HUCHEZ est venue tout remettre en ordre. Il faudrait contrôler l'accès à l'église, par exemple en ne mettant plus de clés à disposition, sauf à la mairie et au groupement paroissial.

Fin de séance à 19h10.

Signatures